



COMPTE-RENDU DU CTL DU 16/12/2021

Assistait à ce CTL pour FO-DGFIP 79 : Olivier GARNIER

Lecture d'une déclaration liminaire.

1- Pour avis :

Ponts naturels 2022

La Direction soumet au vote la proposition des 3 jours possibles de 2022, dont l'un se situe pendant la campagne IR [comme chaque année!].

Financement : le 27/05 par l'autorisation d'absence exceptionnelle, le 15/07 et le 31/10 par un jour de congé, RTT ou récupération horaire.

Il n'est pas exclu (selon la situation?) de faire appel à des volontaires en télétravail pour assurer l'accueil téléphonique.

FO-DGFIP 79 a voté "POUR" (vote 4 "POUR", 2 abstentions)

2- Pour information :

- Fond pour l'amélioration des conditions de vie au travail des agents

L'esprit de ce fond est proche de celui du budget participatif, mais la méthode est différente :

les propositions doivent venir des agents ou groupes d'agents ; les OS représentatives seront amenées à se prononcer projet par projet en CTL.

La date butoir annoncée (31/12/2021) devrait être repoussée, sans doute pas après fin janvier 2022, car les premières actions doivent être mises en place à partir du deuxième trimestre 2022 (budget 2022), et l'étude budgétaire et réglementaire doit se faire avant le CTL dédié (qui se tiendra fin mars au plus tard).

La somme allouée précisément n'est pas encore connue, mais devrait être de l'ordre de 45 à 50 000 €.

La Direction va être pro-active sur le sujet, en poursuivant l'information des chefs de services via des audio/visio conférences ; les réunions plénières sur les sites sont à exclure, en raison du COVID. Il devrait y avoir une réunion informelle avec les OS pour faire le point avant le CTL dédié.

Pour améliorer les CVT des agents, deux propositions quelque peu provocatrices

ont été faites : cesser les suppressions d'emplois, et donner une prime à chaque agent... Sans surprise, la Direction ne les retient pas.

FO-DGFiP 79 demande que les axes indiqués dans le message du Directeur du 22/11/2021 soient précisés, voire définis, car si le cadre de vie au travail et la démarche éco-responsable sont à peu près claires, ce n'est pas vraiment le cas de la sensibilisation aux innovations, et pas du tout en ce qui concerne la responsabilité sociale de la DGFiP.

A ce jour, un certain nombre de propositions ont déjà été faite ; à leur énoncé, FO-DGFiP 79 s'étonne de retrouver des demandes ou des propositions qui se trouvent aussi dans le DUERP! La Direction admet qu'un certain nombre de projets ressortent d'autres budgets (immobilier, CHS-CT...) ; leur bonne répartition sera faite à l'occasion de l'analyse des projets.

- Budget participatif

La Direction fait un bilan sur le budget participatif : il y a eu un appel à projet à l'automne, puis un atelier comprenant des agents volontaires a procédé à l'analyse des projets pour en retenir 7 qui ont été soumis au vote de l'ensemble des agents de la DDFiP ; la participation a été d'environ 60%.. Ce vote a permis de classer les projets : les 5 premiers sont réalisés, ou en cours de réalisation, les 2 derniers seront réalisés plus tard.

Le budget dédié était d'environ 12 000 € pris sur le budget 2021 ; l'opération sera vraisemblablement reconduite en 2022 (d'autant qu'elle fait partie des préconisations de la DGFiP).

Les projets d'autres Directions seront communiqués, à titre d'information/exemple.

- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels – Plan d'Action Prioritaire

La campagne DUERP 2020 a été menée comme les précédentes, mais sur une période plus longue en raison de la crise sanitaire : recensement des risques/services jusqu'à début mars 2020, collecte par l'Assistant de Prévention (AP) juste avant le confinement de mars 2020 ; les travaux d'analyse et les propositions de classement ont été faite par un groupe de travail réuni en présentiel à 4 reprises (les 5 membres du CHS-CT + l'AP).

Les Risques Psycho-Sociaux représentent presque 1/3 des lignes de risques identifiés par les équipes, vraisemblablement liés à la mise en place du NRP, avec en particulier une cotation "A" pour un service (cotation la plus forte), ce qui est révélateur d'une très forte dégradation des conditions et de l'ambiance de travail (la crise sanitaire a sans doute aggravé la crise que connaît ce service ; il convient de faire très attention au risque de suicide).

La Direction profite de l'évocation de ces problèmes pour rappeler que chacun doit être acteur de la prévention, et peut contacter directement l'AP.

L'AP ajoute qu'il ne faut pas hésiter à contacter la plate-forme dédiée, que les problèmes soient professionnels ou personnels.

Il indique qu'une nouvelle campagne va être lancée en 2022.

FO-DGFiP 79 fait remarquer qu'un grand nombre de lignes concerne la propreté et l'hygiène, ce qui dénote un problème de nombre d'heures allouées, ou avec le titulaire du marché public.

FO-DGFIP 79 s'étonne que la cotation des risques routiers reste inchangée, alors qu'en raison du NRP, plus d'agents font plus de kilomètres, ce qui, mathématiquement, accroît le risque d'accident. L'AP répond que c'est dû au fait que les trajets domicile-travail et retour ne sont pas pris en compte dans le DUERP, mais seulement le risque à l'occasion des déplacements pendant le temps de travail. FO-DGFIP 79 demande alors que cette précision soit donnée aux agents à l'occasion de la prochaine campagne.

L'AP souhaite aussi que les agents soient précis sur les risques identifiés, et si possible qu'ils apportent une solution réalisable, afin d'aider le GT qui devra analyser et évaluer les risques, et élaborer le PAP.

3- Questions diverses

- TPNS : gros problème au niveau caisse et accueil (physique et téléphonique), tout particulièrement depuis la fermeture de la caisse du SIP de Niort. Cela génère plus de public, mais les horaires d'ouverture ont été réduits, ce qui provoque un fort mécontentement du public, et un grand inconfort pour les agents.

En réponse, la Direction indique que la charge de travail va diminuer, et l'accueil d'autant, avec la fin de la gestion/distribution des bons de secours, que la cheffe de service doit faire des réunions avec ses agents, qui doivent déboucher sur des propositions à la Direction, qui élaborera un plan d'action ayant en particulier un volet "accueil". De plus, il y a d'autres caisses acceptant le numéraire, et plus acceptant les autres moyens de paiement, qu'il convient d'inciter le public à utiliser. Mais il reste la problématique de l'accueil et de la gestion du public "amendes", déjà difficile, que l'attente et les horaires d'ouverture réduits ne rendent pas plus facile. La réduction des horaires d'ouverture est assumée, le but est d'offrir "des solutions alternatives d'accueil" dont e-contact, l'accueil sur rendez-vous... Quoi qu'il en soit, en fonction des remontées, les horaires d'accueil pourront évoluer ;

- Dans le cadre du NRP, la CA2B indique sur son site internet que la charte d'engagement signée avec la DDFIP 79 a pour objectif d' "augmenter le nombre de points d'accueil où il sera possible de rencontrer un agent des Finances Publiques". Depuis quand est-il question de monter des permanences dans les EFS?

En réponse, la Direction indique que les "rencontres" seront possibles via 3 vecteurs : l'EFS qui contacte son correspondant au SIP, la visio conférence (dans 6 EFS) sur rendez-vous, ou les rendez-vous physiques sur des périodes déterminées (pré-campagnes etc...). A ce jour, seul le premier vecteur est utilisé, et la DDFIP ne souhaite pas mettre en place de permanences d'agents dans les EFS comme cela se fait dans certains départements. Il s'agit donc d'une maladresse de communication ;

- Les résultats des Listes d'Aptitude de C en B (2 potentialités) et de B en A (1 potentialité) seront publiés en janvier 2022 ;
- Les protocoles de travail à distance, collectifs, sont en cours de rédaction, et seront envoyés aux chefs de services qui les transféreront aux agents

concernés (valide jusqu'au 31/08/2026, quel que soit le nombre d'agents) ;

→ Bilan des mutations locales :

Catégorie \ nombre de demandes	déposées	satisfaites	Motif de non satisfaction
A	8	7	Demande pour convenance personnelle
B	53	48	4 demandes pour convenance personnelle ; 1 en surnombre sur l'ancien poste (ALD régularisé au mouvement de septembre)
C	20	19	Demande pour convenance personnelle

- Inspecteurs stagiaires : 4 arrivées, soit plus que le nombre d'emplois vacants. 1 stagiaire sera affecté au SGC de Thouars (emploi vacant), 3 en ALD à la Direction, en prévision de 3 départs en retraite (2 en métier fiscal, 1 en métier transverse ; cela permettra le "tuilage") ;
- Contrôleurs stagiaires : 8 arrivées prévues, mais seulement 6 viendront (2 démissions/désistements par rapport à la liste diffusée) ;
- Le DDFiP signale le départ imminent de son adjoint, qu'il remercie pour son travail et son intérim pendant la crise sanitaire et le confinement du printemps 2020. La fiche de poste est publiée, le remplacement en cours.